

DEC212915DR13

**Décision portant cessation de fonctions de Mme Sylvie FROMONT, assistante de prévention (AP) au sein de l'unité UMR5237 intitulée Centre de Recherche en Biologie cellulaire de Montpellier.**

## LE DIRECTEUR

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC210896DR13 du 13/01/2021 portant nomination de Mme Sylvie FROMONT aux fonctions d'AP,

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup> :

Il est mis fin aux fonctions d'assistante de prévention (AP) exercées par Mme Sylvie FROMONT, dans l'unité du CNRS UMR5237, à compter du 01/08/2021.

### Article 2 :

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Montpellier, le 30/08/2021

Le directeur de l'unité  
Claude PRIGENT

Visa du délégué régional du CNRS

